



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Participer à la prévention et gestion des déchets

Notre association

Fondée en 1968, France Nature Environnement se bat pour la protection de la nature et de l'environnement. Reconnue d'utilité publique en 1976, France Nature Environnement est présumée satisfaire aux obligations du contrat d'engagement républicain. Une équipe fédérale composée de près de 180 bénévoles et 45 salarié-es, s'y investit au quotidien. Au total, notre fédération regroupe 6 209 associations de protection de la nature et de l'environnement. Ensemble, nous poursuivons le même but : faire progresser la protection de la nature en France, avec la conviction que la parole d'une fédération est toujours plus puissante que la somme des paroles individuelles.

Mission:

Les filières de responsabilité élargie des producteurs (REP) constituent un fort enjeu politique à l'échelle nationale en matière de prévention et gestion des déchets. Le dispositif de la Responsabilité élargie du producteur implique que les acteurs économiques (fabricants, distributeurs, importateurs) qui mettent sur le marché des produits générant des déchets, sont responsables de l'ensemble du cycle de vie de ces produits, de leur éco-conception jusqu'à leur fin de vie. Le réseau Prévention et gestion des déchets (PGD) est très investi depuis de nombreuses années au sein des filières REP à travers différentes actions : réponses à des consultations publiques, notes de positionnement, rencontres avec différents acteurs (éco-organismes, associations, Ministère, DGPR, autres acteurs publics et privés...), représentation de FNE à différents événements sur les thématiques relatives aux filières REP, rencontres territoriales, etc.

Le suivi des filières REP et les actions en découlant dépendent grandement de l'actualité réglementaire et du fonctionnement interne de chaque filière et éco-organisme (renouvellement du cahier des charges tous les 6 ans, lancement de groupes de travail spécifiques, etc.).



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Objectif:

L'objectif est d'approfondir des axes de plaidoyer pour chacune des filières suivantes et de se positionner en appui des bénévoles pour le suivi des sollicitations et les contributions à des livrables ou représenter directement FNE au sein des instances de décisions de ces filières :

- Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Textiles (textiles d'habillement, linge de maison et chaussures).
- Piles et accumulateurs portables
- Déchets des pneumatiques
- Déchets d'Eléments d'Ameublement
- Articles de Bricolage et Jardin (parties thermique et/ou non thermique)
- Articles de Sport et Loisirs
- Jouets
- Bateaux de plaisance et de sport

Description des missions

-Participer à des temps d'échange en Visio avec les bénévoles se mobilisant autour des filières REP

-Assurer une veille thématique pour appréhender les différents enjeux techniques, environnementaux, économiques d'une filière REP

-Approfondir et participer à la construction des positionnements politiques autour d'une filière REP



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

-Apprendre et défendre les positionnements politiques historiques du réseau Prévention et Gestion des Déchets (PGD) de FNE

-En fonction de l'expertise et des besoins de FNE, représenter FNE dans une instance relative aux filières REP (Comités de Parties Prenantes, groupes de travail...)

Compétences

Vous êtes engagé.es ou vous avez été engagé.es dans la prévention et la gestion des déchets au niveau local et vous êtes intéressé.es pour participer activement à la politique nationale de prévention et de gestion des déchets.

Vous êtes force de proposition pour défendre la prévention et la gestion des déchets au sein d'une filière REP et êtes à même de porter un regard critique sur son système actuel de gouvernance

Vous êtes à l'aise pour présenter des idées et défendre les positionnements de FNE lors de réunions regroupant de nombreux acteurs.

Vous êtes à l'aise à l'écrit, pour rédiger notamment des mails, des contributions...

Autres conditions requises

- L'adhésion à une association adhérente directe ou indirecte de FNE est obligatoire pour prendre part à ce projet

Si vous souhaitez vous engager à nos côtés pour défendre les intérêts du vivant n'attendez plus !

Début de la mission : dès que possible

Lieu de la mission: Les réunions organisées par les éco-organismes sont généralement en Visio et/ou en présentiel, et donc il est préférable d'avoir la capacité de se déplacer à Paris.

Fréquence de la mission : Fréquence moyenne des réunions organisées par les éco-organismes : tous les deux mois.



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

Nous estimons à une demi-journée de préparation le temps nécessaire pour l'analyse et la préparation des éléments de langage avant chaque réunion organisée par l'éco-organisme.

Il s'agira ensuite de préparer un compte-rendu et de le diffuser au pilote du réseau Prévention et Gestion des déchets et l'ensemble des représentants en filière REP.

Pour postuler, envoyez un mail à Pierrette Saupin, responsable du pôle Prévention :

Pierrette.saupin@fne.asso.fr